



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Département de l'Essonne

Chef-lieu de Canton

## **CONSEIL DE QUARTIER CENTRE VILLE** **10 mai 2010 – la Ferme**

M Fall, adjoint au maire délégué à la démocratie locale et aux conseils de quartier, accueille les conseillers de quartier et présente le bureau d'études chargé de la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme : Cenci et Jacquot.

Mme Jacquot et son assistante, Melle Balay, commentent une projection en mettant l'accent sur le quartier du centre ville.

Plusieurs questions sont posées par les conseillers de quartier :

- La présentation sera t elle transmise ?  
Oui, mais plus tard après la fin de toutes les présentations. Il y aura également le site de la ville qui sera actualisé régulièrement.
- Monsieur Fourgassie évoque les capteurs solaires qui nécessitent beaucoup de surface aujourd'hui, vu les avancées technologiques il ne faut pas en mettre partout.  
Le bureau d'études précise il n'y a pas que les capteurs solaires il y a également la géothermie qui peut se révéler intéressante.
- Monsieur Fall constate le peu de commerce en centre ville.
- Mme Rouvray (présidente du conseil de quartier) aborde la nécessité de travailler sur les liaisons douces et les transports inter-quartiers pour relier le centre ville au Coteau et à Port Aviation.  
Elle demande également ce que la municipalité attend des conseils de quartier ?  
Mme le maire répond qu'il est nécessaire que la population s'approprie le PLU pour mettre à plat tous les problèmes (c'est l'étape actuelle du diagnostic) et trouver des solutions (parkings, écoles, lycées, entrées du centre ville peux attractives, tunnel rue Carnot, attractivité du quartier).
- M Vallée suggère de réfléchir à la possibilité de réaliser une rue piétonne comme à Juvisy.

- Mme Lieubray demande s'il est possible de déclasser une parcelle afin de modifier son affectation ?  
Mme le maire explique que cela est possible (un bois par exemple) mais le bureau d'études précise qu'une procédure est nécessaire.

Quelques remarques et suggestions sont ensuite évoquées :

- Mme Cappelletti signale les difficultés rencontrées par les commerces rue Sabatier.  
Madame Bielle indique que tous les commerces de cette rue sont signalisés (par la CALE après demande de la mairie)
- Mme Rouvray propose que les bords des lacs permettent des animations plus attractives pour le tourisme.

Les sujets qui intéressent le Plan Local d'Urbanisme seront intégrés dans les documents qui seront rendus publics pendant la procédure.

Une exposition sera à la disposition des habitants à la mairie et au marché couvert, chacun pourra faire part de ses remarques ou suggestions. Une plaquette consacrée au PLU sera distribuée début juin dans toutes les boîtes à lettres.

**Une réunion publique de concertation se tiendra le lundi 14 juin à 19 heures à l'espace Delfour.**